Synchronie et Diachronie en Dialectologie
Synchrony and Diachrony in Dialectology

Lachachi Djamel Eddine
University of Oran –Algeria
dlachachi@yahoo.fr

To cite this article:
Lachachi, F. (2005). Synchronie et Diachronie en Dialectologie. *Revue Traduction et Langues 4(1),* 79-89.

Résumé : *Dans cet article*[1] *intitulée synchronie et diachronie en dialectologie je vais essayer de donner un petit aperçu sur les différentes variétés linguistiques avant de discuter les concepts de diachronie et de synchronie qui sont tous deux en rapport très étroit avec les problèmes de dialectologie. Il sera aussi question des rapports ente norme et variation linguistique, avant de conclure notre réflexion par un point de vue didactique. Je considère que le dialecte ne peut plus être considéré comme handicap à l'apprentissage de langue étrangère ou la langue seconde. Ceci implique une recherche en sociolinguistique et qui concerne aussi l'acquisition du langage pour avoir d'amples informations sur les connaissances des élèves par rapport aux différentes variétés et la manière avec laquelle vont-t-ils réagir face aux exigences linguistiques.*
Mots clés : *variation linguistique, synchronie, diachronie, norme linguistique, dialectologie.*
Abstract: *In my paper entitled Synchrony and diachrony in dialectology I will try to give a small overview of the different linguistic varieties before discussing the concepts of diachrony and synchrony which are both very closely related to the problems of dialectology. It will also be a question of the relationship between norm and linguistic variation, before concluding our reflection with a didactic point of view. I consider that the dialect can no longer be considered as a handicap to learning a foreign language or a second language. This involves research in sociolinguistics and which also concerns language acquisition to have ample information on the knowledge possessed by the pupils in relation to the different varieties and the way in which they will react to linguistic demands.*
Keywords: *Linguistic variation, synchrony, diachrony, linguistic norm, dialectology.*

1. La variation linguistique

On ne peut parler de perspectives sans avoir au préalable du moins essayer de connaître les tendances de développement de ces différentes variétés, en commençant par déterminer le temps où la variété s'est répandue ou au contraire a

[1] Communication présentée lors des Journées scientifiques de Dialectologie Maghrébine du 20 et 21 Avril 1999 à Mostaganem. Pour la terminologie je renvoie à l'article paru dans la revue des Langues de l'ILE n° 10/ 1992,91-103.

Corresponding author : Lachachi Djamel Eddine

commencé à disparaître, en présentant les relations existantes entre ces sous-systèmes et les facteurs socio-historiques. Ce qui demande bien entendu toute une recherche.

D'un point de vue tout à fait subjectif nous nous permettons d'avancer trois tendances générales, que nous résumons comme suit :

- Influence réciproque des variétés s'intensifie,
- Démocratisation de l'enseignement peut causer le changement linguistique.
- Position des locuteurs vis à vis des variétés a changé

Tous ces changements font que certains ne différencient qu'entre deux variétés: langue littéraire et dialecte ; d'autres trois, càd, plus langue commune ; Avec DITTMAR (1975,134) nous différencions quatre variétés linguistiques :

- Variété standard (codifié, normalisé, institutionnalisé).
- Variété régionale (dialectes).
- Variété sociale (sociolectes).
- Variété fonctionnelle.

(Langues de spécialité, spéciales et particulières (argot, étudiants et soldats)

La terminologie non unifiée complique encore plus la chose ; une unification s'impose donc, ce qui présuppose aussi d'autres recherches. D'où la nécessité d'une théorie générale de la linguistique qui inclurait :

- La variation linguistique,
- Le changement linguistique, en tant qu'aide pour la planification, la normalisation et la standardisation de la langue,
- L'apprentissage des langues sous l'aspect sociolinguistique,
- La communication sociale.

Nous remarquons déjà la disparition (dans certaines variétés) des marqueurs les plus frappants, comme par exemple du /a/ de Tlemcen, qui est remplacé non pas par le /q/ arabe mais par le /g/ d'Oran qui est voisin géographiquement. Cette variable n'est plus utilisée qu'en famille, même plus entre amis. Beaucoup maîtrisent encore la variété mais ne la parlent plus.

Le dialecte ne remplit plus que des fonctions spécifiques dans certaines situations de communication. Son utilisation n'est même plus dépendante du statut social. Ceci contribue à une revalorisation des variétés pas en tant que tel, mais conduit beaucoup plus à un maintien de la culture et des traditions à travers une occupation intense de cette variété et aussi une utilisation tellement fréquente, jusqu'à lui donner un timbre officiel, comme par exemple : Les Suisses veulent que le Schwyzerdeutsch (Suisse allemand) devienne 5° langue nationale, et l'Allemand

ISSN : 1112 – 3974

occuperait ainsi le statut de langue étrangère (cf. Wyler). Ce problème se pose aussi en Algérie.

2. Synchronie et Diachronie

La diversité géographique des langues v. idiomes a été la première constatation faite en linguistique (cf. Saussure 1978,262). Qu'il y ait des différences à l'intérieur d'une langue telle que l'Arabe, l'Allemand ou le Français etc., ainsi que des différences dans le comportement linguistique d'une personne d'une certaine communauté linguistique (Sprachgemeinschaft), cela saute aux yeux de quiconque et c'est ce qui forme l'objet de la linguistique diachronique : un vieux thème de la linguistique qui étudie la langue et ses différences dans sa dimension de temps. La dimension Espace est étudiée par ce qu'on appelle "géographie dialectale" ou dialectologie.

En général on différencie aujourd'hui entre une approche diachronique et une approche synchronique. On parle alors de grammaire ou de linguistique diachronique et/ou synchronique. Les deux concepts ayant une grande signification pour le domaine de la dialectologie. Cette différence apparaît systématiquement pour la première fois chez Saussure, qui nous résume leur domaine d'occupation comme suit :

> La linguistique synchronique s'occupera des rapports logiques et psychologiques reliant des termes coexistant et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective.
> La linguistique diachronique étudiera au contraire les rapports reliant des termes successifs non aperçus par une même conscience collective, et qui se substituent les uns aux autres sans former système entre eux."[2]

Ainsi, nous remarquons que le concept de synchronie est utilisé chez Saussure de deux manières différentes. D'un côté il dit :

> L'étude synchronique n'a pas pour objet tout ce qui est simultané, mais seulement l'ensemble des faits correspondants à chaque langue ; dans la mesure où cela sera nécessaire, la séparation ira jusqu'au dialectes et aux sous-dialectes. Au fond le terme de synchronique n'est pas assez précis ; il devrait être remplacé par celui, un peu long il est vrai, de idiosynchronique." (SAUSSURE 1978,128)[3]

D'un autre côté :

> L'objet de la linguistique synchronique générale est d'établir les principes fondamentaux de tout système idiosynchronique, les facteurs

[2] SAUSSURE (1978,140) cf. aussi comparaison avec le jeu d'échec (p. 124).
[3] cf. HJELMSLEV (1928,101).

ISSN : 1112 – 3974

> constitutifs de tout état de langue [...] C'est à la synchronie qu'appartient tout ce qu'on appelle la » grammaire générale. (SAUSSURE 1978,141)

Les deux conceptions ainsi que la méthode et l'objet de la description ne doivent pas être confondus. Il y a donc risque de confusion quand on sait qu'une langue naturellement elle est un objet historique. L'ahistoricité càd. la synchronicité appartient à l'être de la description et non pas à l'être v. à l'existence de la langue.[4]

La relation d'échange entre les deux approches doit être toujours prise en considération. Le concept de Diachronie fut introduit par de Saussure pour désigner la pratique des Néogrammairiens du 19° siècle, la linguistique comparée et historique. Quand on parle de cette dichotomie synchronie - diachronie, on donne toujours à la diachronie une fonction subordonnée, en tout cas complétive ou qui complète le point de vue synchronique.[5]

Le concept de Diachronie est défini chez MOUNIN "comme l'étude de la langue considérée d'un point de vue évolutif opposé à la description d'un état de langue à un moment donné". MARTINET de son côté recommande une synchronie dynamique, pour pouvoir comprendre la diachronie : "Pour bien comprendre la nature de la recherche diachronique, il convient sans doute de pratiquer assidûment l'analyse synchronique. [....] A condition, faut-il ajouter de la pratiquer de façon dynamique et non statique[...]."[6]

On est ainsi toujours obligé à prendre en considération la synchronie d'une période déterminée : "Tout phénomène diachronique prend sa source dans un état de langue donné et l'on est ainsi renvoyé de la dimension historique à la synchronie." (MIGNOT 1985,39) On retrouve cette même approche aussi chez ARENS , quand il écrit que le temps joue aussi un rôle très important en synchronie et qu'on doit y différencier entre une synchronie statique et une synchronie dynamique.[7]

HJELMSLEV voit dans cette Dichotomie Diachronie — Synchronie d'un côté une subdivision de la linguistique, il parle aussi de linguistique statique et de linguistique dynamique, d'autre part il trouve qu'il y a conflit entre elles :

> Il faut considérer les subdivisions de la linguistique [...] consiste à distinguer l'étude rationnelle des états de langage de celle des évolutions du langage [...]. La distinction une fois établie, il est impossible de maintenir les deux points de vue à la fois, si l'on ne veut pas confondre les méthodes et troubler les résultats [...] On se tromperait cependant si l'on croyait que les deux subdivisions seraient indépendantes l'une de

[4] COSERIU D'APRES TIEFENBACH (1984,18).
[5] cf. BUßMANN (1990,176).
[6] MARTINET (1975,100).
[7] ARENS (1974,585): "daß die Zeit, dieses große Hindernis jeder Rationalität, auch innerhalb der Synchronie eine Rolle spielt und daß man in ihr eine statische und eine dynamische unterscheiden muß."

ISSN : 1112 – 3974

> l'autre. Il y a coïncidence partielle entre elles. Il y a conflit entre elles. Mais c'est la deuxième subdivision qui est influencée par la première." [...] "Il y a évidemment une lacune dans les bases théoriques de la grammaire : on emploie des mots là où il n'y a pas de notions. On ne se rend pas compte de ce dont on parle. On opère sur des quantités inconnues, en leur donnant n'importe quelle valeur arbitraire. C'est par des études d'ordre synchronique qu'il faut combler la lacune. A parler rigoureusement, les systèmes synchroniques ne s'expliquent pas par la diachronie."[8]

Et pour expliquer la primauté de la synchronie il cite dans ce contexte GABELENTZ: "Man bildet sich nur zu gern ein, man wisse, warum etwas jetzt ist, wenn man weiss, wie es früher gewesen ist". càd., on s'imagine volontiers savoir pourquoi c'est ainsi maintenant, si ou quand on sait comment c'était avant.
HJELMSLEV cite aussi le grammairien danois H.G. WIWEL, qui est du même avis en parlant des catégories :

> Les catégories grammaticales ont leur origine historique, et selon leur nature, dans la synchronie, et il faudrait examiner d'abord quelle valeur on peut leur attribuer dans un système diachronique. Il parait impossible de transposer les catégories grammaticales dans la diachronie sans les dépouiller de leur contenu. Dans la diachronie, les catégories changent de sens et de fonction. Mais les catégories sont par définition liées à un système de stabilité." (HJELMSLEV 1968,67)

DUCROT représente un autre point de vue (surtout en ce qui concerne la dérivation) :

> La synchronie et la diachronie s'implantent l'une dans l'autre, les mécanismes responsables de l'évolution passée peuvent demeurer à l'œuvre dans les états de langue ultérieurs et leur donner une dynamique qui oriente à son tour l'évolution future. Rien n'interdit donc d'élargir l'emploi du terme dérivation. Il faut toutefois être conscient qu'il ne sauvegarde son unité qu'à une condition: il doit désigner en synchronie des opérations qui sont également à l'origine de successivités diachronique."[9]

ANSCOMBRE parle d'un "processus d'évolution diachronique". Cette Evolution se fait en 4 à 5 stades, qui peuvent coexister :

[8] HJELMSLEV (1968,46f.).
[9] D'après MIGNOT (1985,26)..

ISSN : 1112 – 3974

> Le passage d'un stade à un autre implique que pendant un temps qui peut être fort long, et durer jusqu'à aujourd'hui, les deux stades subsistent côte à côte. Quand il s'agit d'une dérivation propre, marquée par un affixe, le modèle du mécanisme qui relie la forme dérivée à la forme de base repose sur la dualité des formes et donc de leurs emplois dans un même état de langue."[10]

Dans la Synchronie MIGNOT voit une potentialité dynamique, qui permet des innovations (voir le modèle de continuité et discontinuité de KOERNER (1977,169) comme dans l'exemple de la dérivation, dans laquelle on ne peut pas prévoir l'utilisation de certains affixes : "Depuis longtemps, on a observé qu'en matière historique les innovations en général et la dérivation en particulier étaient largement imprévisibles. Pourquoi tel modèle joue-t-il dans tel mot et non dans tel autre, qui a priori devrait s'y prêter aussi bien ? Pourquoi aboutit-on à tel sens et non à tel autre, également possible?"[11]

Toutes ces questions sont restées sans réponse jusqu'à ce jour (v. aussi la linguistique de l'énonciation). Nous sommes d'avis que, comme l'approche diachronique et synchronique se complètent mutuellement, la dialectologie a aussi besoin d'une approche diachronique qui permet au dialectologue tout d'abord de comprendre le développement historique des dialectes et aussi de juger à partir d'une certaine distance.

3. Norme et variation linguistique

La norme n'est qu'*une variété parmi d'autres, de la langue* ; c'est une hypercorrection. Elle est définit comme "l'usage statistiquement dominant"[12]. Dans le même contexte, on parle aussi de comportements épi linguistiques.[13] Avec Filippi nous évoquons le concept de convention: "Les seules conventions possibles sont celles qui entérinent la pratique d'une langue, décident d'un choix (ainsi pour celui de la norme ou du bon usage), de l'imposition ou de l'interdiction de telles tournures, de tels mots, voire de telle langue. La convention peut aller jusqu'à prendre alors des allures de *coup de force*".[14]

D'autre part, vouloir restaurer un dialecte, quel qu'il soit et lui attribuer un devoir éducatif càd. qu'il devienne langue d'enseignement et par la même langue nationale relève du domaine de l'utopie, car on ne peut rompre les conventions qu'à ses propres risques et périls. Dans la langue les changements ne portent que sur des

[10] D'après MIGNOT (1985,32); cf. SAUSSURE (1978).
[11] MIGNOT (1985,40).
[12] Définition de Berutto d'après PH. MARÇAIS (1977).
[13] cf. FILIPPI (1995, p. 107).
[14] FILIPPI (1995, p. 75).

ISSN : 1112 – 3974

éléments isolés. Malgré cela le coup a un retentissement sur tout le système. "L'étude diachronique en synchronie (càd. le changement en cours) révèle immédiatement que la variation historique est une variation sociale".[15]

La cause de la variation n'est ni dans l'histoire ni dans la structure de la langue. Labov démontre l'influence des facteurs d'ordre ethnique et d'ordre social. Ce qui provoque la variation, c'est le partenaire :

- Statut social
- Refus de la norme dite légitime
- Revendication de la norme de son propre groupe

Ici je me permets de reprendre le passage de mon article sur la "Dialectologie: problèmes de terminologie et perspectives" concernant la variation Linguistique : Mais ces différences ne concernent pas seulement les dimensions Temps et Espace ; il existe d'autres dimensions dont il faut tenir compte comme par exemple : une situation donnée peut faire varier le comportement linguistique, tout dépend de la personne avec qui on parle, de quoi on parle, comment on parle (il est question ici du canal utilisé) et à quelle occasion etc. ... Ces différences peuvent être conditionnées par le social (v. Sociolinguistique).

L'acquisition du langage peut aussi être considéré comme une variation ou forme de variations aux différentes étapes du processus. Dans tous ces cas le comportement linguistique varie du point de vue lexical, phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique et pragmatique. Ainsi ces dimensions peuvent être de différente nature et forment un ensemble qu'on appellera Espace de variétés (cf. Klein 1976,29 parle de Varietätenraum). Une des composantes de cet ensemble sera nommé Variété vu que c'est une action de langage qui peut être réalisée sous différentes formes linguistiques:[16]
Exemple syntaxique : - un café

- Apportez-moi un café
- Donnez-moi un café
- Kif-kif
- Encore un

Exemple phonologique:/a/..../q/..../g/....

(a) /a/
(b) /q/ /q/
(c) /g/

[15] LABOV (1976,16) d'après FILIPPI (1995,p. 115)
[16] cf. LACHACHI (1992, 93).

ISSN : 1112 – 3974

Ainsi toute langue possède cette possibilité d'exprimer la même chose autrement, seulement cette différence n'est pas à volonté. C'est pour cela qu'il devient nécessaire d'accepter les règles qui expliquent la variété.[17]

Bernstein nous dit que la relation entre langue et parole n'est pas directe ; entre les deux nous avons la structure sociale. Et Labov définit les conditions pour le choix d'une certaine variété : pour reprendre l'exemple phonologique cité plus haut :

/q/	devient	/a/	sous la condition	(a)
/q/	devient	/g/	"	(b)

C'est le social qui détermine l'utilisation de la variété ; donc ce ne sont pas seulement des allophones. Ainsi ce ne sont pas des règles linguistiques mais des règles sociales qui expliquent la variété (par règle sociale nous entendons: niveau d'instruction, âge, sexe, statut social et économique, provenance régionale... en un mot c'est ce qu'on appelle norme, qui est définit comme "l'usage statistiquement dominant"[18].

Les normes linguistiques ou règles sociolinguistiques déterminent la variété ou comportement linguistique.[19] Donc ce n'est qu'en prenant en considération les variations linguistiques qui étaient mises au compte de la parole et donc délaissées, et en abandonnant les jugements de valeur à propos de la langue ou de ses formes particulières qui n'ont rien de scientifique, et en les faisant passer au compte de la langue que nous pourrions étudier la dialectologie, qui selon MOUNIN (1974,106) fait partie du "domaine de la linguistique concernant l'étude des dialectes particuliers, mais surtout, et plus à propos, de l'étude comparative d'un ensemble de dialectes couvrant une certaine aire linguistique. Ce domaine a été aussi appelé géographie linguistique, et le résultat des recherches peut être consigné dans un atlas linguistique." Selon d'autres la dialectologie est une discipline de la Sociolinguistique.[20]

A force d'observer la parole, la sociolinguistique a fini par rencontrer le politique (conséquence naturelle) D'où provient la Glottopolitique qui est défini comme suit: "Influence du politique sur le linguistique", comme par exemple légiférer sur les statuts: langue nationale, langue minoritaire etc..[21] Les rapports entre les langues sont des rapports de force; la mort d'une langue a toujours des causes non linguistiques :

---> diglossie cf. FERGUSON high speech - langue de prestige

[17] cf. Labov et Bernstein in: Dittmar (1975).
[18] cf. note 11.
[19] v. LACHACHI (1992,92-93).
[20] cf. LACHACHI (1992,95).
[21] cf. BALIBAR 1985 et CALVET 1987 d'après FILIPPI (1995).

ISSN : 1112 – 3974

Low speech - langue populaire

--> bilinguisme est affaire individuelle et non communautaire.

La linguistique ne peut ignorer la variation, le quotidien en révèle l'existence.

4. Vers une didactique des dialectes

La variation linguistique peut être comprise comme un caractère constitutif d'un style social voire aussi d'une réalité sociale et linguistique devant laquelle la didactique ne peut fermer les yeux.

Ici nous nous contentons de nous orienter vers une didactique des dialectes ou variétés qui ne s'oriente pas seulement vers la variété "dialecte », mais surtout vers un multilinguisme interne.

- Les variétés linguistiques appartiennent à des situations linguistiques réelles c'est un fait qu'on juge toujours négativement les dialectes. Une didactique des dialectes doit moins penser à la transmission, l'apprentissage des dialectes à l'école, mais beaucoup plus prendre en considération les facultés développées en dialecte pour l'enseignement de la langue (arabe). Cette didactique donc de l'arabe doit s'étendre sur des variétés différentes qui sont à localiser selon les différentes régions et groupes sociaux. Vu que la situation en Algérie montre beaucoup de différences entre régions, il faut chercher des solutions qui sont différentes d'une région à l'autre.

- Les vieux concepts n'ont pas pu s'imposer - qu'ils soient contrastifs ou compensatoires - ou n'ont pas été capable de s'imposer, parce qu'ils sont trop orientés vers le système linguistique.
  Les tendances de régularisation càd., les changements sociaux, régionaux, ainsi que la régionalisation de la langue standard (LS) ont rendu la séparation contrastive des dialectes et de la LS, si ce n'est impossible de plus ou moins difficile.

5. Conclusion

Nous sommes d'avis que la compétence dialectale peut servir l'apprentissage (surtout la formation du registre de LS) de la langue arabe. Ainsi le dialecte ne peut plus être considéré comme un frein à l'apprentissage de LS. À titre de comparaison prenons la Suisse allemande : de tradition on utilise le schwyzerdeutsch pour l'acquisition de l'allemand.

Ce changement de perspective implique une recherche en sociolinguistique et dans l'acquisition du langage qui nous informera sur les connaissances des élèves par rapport aux différentes variétés et comment ils réagissent par rapport aux exigences linguistiques.

Apprendre une langue ne veut pas dire apprendre une seule langue, mais plusieurs langues. Quand nous disons que nous avons une seule langue, nous ne

ISSN : 1112 – 3974

voulons pas dire : nous avons une seule langue. Nous sommes beaucoup plus plurilingues à l'intérieur de cette même langue. Si on accepte ce concept, la répercussion au niveau de l'école sera de ne pas enseigner ou apprendre une langue dans sa normativité (càd. LS dans sa forme écrite), mais au contraire des variétés de la langue. Ainsi le but de l'école sera la formation à un plurilinguisme. Ceci n'est possible que si les enfants et les profs ont une conscience linguistique (Sprachgefühl und Bewusstsein) d'un haut niveau - ce qui n'est pas simple, je le reconnais. Ce serait une conscience de la langue en situation pour tous les êtres qui emploient dans les différentes situations la langue différemment riche en variétés.

Pour résumer je dirais que ce fut un plaidoyer pour une plus grande considération de l'approche diachronique en même temps pour un plurilinguisme ou ce qu'on a appelé une didactique des dialectes, qui peut servir à l'apprentissage de la langue standard.

Références

[1] ARENS, H. (1974). *Sprachwissenschaft.* Bd. II. Frankfurt/Main (1955).
[2] BUßMANN, H. (1990). *Lexikon der Sprachwissenschaft.* Stuutgart.
[3] DITTMAR, N. (1975). *Soziolinguistik.* Frankfurt.
[4] TODOROV, D. (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage.* Paris.
[5] FILIPPI, J.-M. (1995). *Initiation à la linguistique et aux sciences du langage.* Paris.
[6] GARMADI, J. (1981). *La Sociolinguistique.* Paris.
[7] HJELMSLEV, L. (1968). *Principes de Grammaire Générale.* Kopenhagen (1928).
[8] KLEIN, W. (1976). Sprachliche Variationen, in: *Studium Linguistik* 1,29-46.
[9] LACHACHI, D. E. (1992). Dialectologie...in : *ILE 10*,93-103.
[10] ------- (1997). Der Wortartwechsel…. (Diss.). Essen.
[11] LÖFFLER, H. (1980) Probleme der Dialektologie, Darmstadt 1980
[12] LYONS, J. (1971). Einführung in die moderne Linguistik, München
[13] MALMBERG, B. (1966). *Les nouvelles tendances de la linguistique*, Paris.
[14] MARTINET, A. (1969). *Langue et fonction.* Paris.
[15] ------- (1975). *Evolution des langues et reconstruction.* PUF Vendome.
[16] MARÇAIS, PH. (1977). *Esquisse grammaticale de l'Arabe maghrébin.* Paris.
[17] MIGNOT, X. (1985). Le terme de dérivation : usages traditionnels et récents.in : *BSLP 80*, 15-44.
[18] MOUNIN, G. (1974). *Dictionnaire de la linguistique.* Paris.
[19] PELZ, H. (1975). *Linguistik für Anfänger.* Hamburg.
[20] FILIPPI, P.-M. (1995). *Initiation à la linguistique et aux sciences du langage.* Paris.

ISSN : 1112 – 3974

[21] PICOCHE, J. (1973). Les monographies dialectales, in : *Langue française 18.*
[22] SAUSSURE, F. D. (1978). Cours de Linguistique Générale. Paris.
[23] TIEFENBACH, H. (1984). Zum Problem der deverbalen Rückbildungen. in: *Sprachwissenschaft 9,* 1-19.
[24] WYLER, A. (1989). *Le dialecte et l'Allemand en Suisse alémanique.* Zürich.

ISSN : 1112 – 3974